



Ecole Privée Les Tilleuls – 7 Rue de la Galette
38690 Le Grand Lemps
Tel : 04.76.55.87.43 – Fax 04.76.06.52.84
Mail : ogec@ecole-les-tilleuls.fr



Le GRAND LEMPS, le 29 Juin 2026,

Chers parents,

Afin de faciliter le versement ainsi que le traitement des diverses contributions et cotisations pour l'année scolaire 2025/2027 nous avons mis en place le prélèvement.

Les sommes obligatoires qui seront prélevées sont les suivantes :

- Contribution mensuelle d'un montant de 64€ (1^{er} enfant), 59 € (2^{ème} enfant) et 44 € (3^{ème} enfant) autour du 5 de chaque mois de Octobre 2026 à août 2027,
- Cotisation annuelle OGEC d'un montant de 71€ (1^{er} enfant), 66 € (2^{ème} enfant) et 51 € (3^{ème} enfant) prélevée le 5 septembre 2026,
- Cotisation annuelle AEP de 53 € (1er enfant), 41 € (2ème enfant) et 28 € (3ème enfant) prélevée en février 2027 à la même date que la contribution mensuelle de février 2027,
- Cotisation annuelle APEL de 50€ par famille prélevée à la même date que la contribution mensuelle d'octobre 2026.

	09/2026	10/2026	11/2026	12/2026	01/2027	02/2027	03/2027	04/2027	05/2027	06/2027	07/2027	08/2027
Contribution Mensuelle OGEC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Cotisation annuelle OGEC												x
Cotisation annuelle APEL		x										
Cotisation annuelle AEP						x						
Garderie/étude consommées		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

En cas de changement de coordonnées bancaires, ou pour tout autre besoin, veuillez nous contacter par mail à direction@ecole-les-tilleuls.fr ou auprès de la directrice ou de la maîtresse de votre enfant.

Ecole les Tilleuls